

Choix droit public/droit privé

Par **misslawstudent**, le **15/06/2016** à **22:50**

Bonsoir tout le monde !

Ayant cette année réussi ma L2, je me retrouve à présent devant un choix, à savoir choisir entre droit public et droit privé pour l'année prochaine. Le souci, c'est que je ne sais pas vraiment quoi choisir ^^'

J'ai beaucoup aimé le droit pénal mais moins le droit civil, tout comme j'ai beaucoup aimé le cours sur l'Union Européenne mais moins l'administratif.

Deux domaines m'intéressent plus particulièrement pour le futur, il s'agit du droit de la santé et du droit international.

Je voulais donc savoir si pour ces domaines il valait mieux prendre privé ou public, ainsi que quels types de débouchés sont disponibles par la suite.

Merci d'avance à ceux qui répondront ! :)